

Appel à projets «Prix Lumière» 2024

La SSMIG récompense des idées innovantes pour l'amélioration des conditions de travail en MIG

Le Prix Lumière de la SSMIG d'un montant de 10 000 francs sera remis pour la deuxième fois à l'occasion du congrès de printemps de la SSMIG, du 29 au 31 mai 2024, au Centre des congrès à Bâle. Seront récompensées des idées innovantes qui améliorent les conditions de travail en médecine interne générale. Le délai de soumission est fixé au 31 mars 2024.

La SSMIG a lancé le Prix Lumière pour la première fois en 2023, avec pour objectif de soutenir des idées innovantes qui améliorent les conditions de travail en médecine interne générale. Après le succès de la première édition, la SSMIG recherche pour 2024 une nouvelle lauréate ou un nouveau lauréat. Seuls les projets achevés ou en cours ne remontant pas à plus de cinq ans seront pris en compte. Le délai de soumission est fixé au 31 mars 2024. La SSMIG se réjouit à nouveau d'une active participation. Les projets qui remplissent les conditions d'admission peuvent être envoyés sous forme électronique au secrétariat de la SSMIG.

Contact

katja.toettler[at]sgaim.ch

Informations complémentaires

<https://www.sgaim.ch/fr/themes/prix-lumiere/appel-2024>



Responsabilité rédactionnelle

Sascha Hardegger
Responsable communication/marketing
Société Suisse de Médecine
Interne Générale (SSMIG)
Monbijoustrasse 43
Case postale
CH-3001 Berne
sascha.hardegger[at]sgaim.ch

À la recherche du meilleur travail scientifique original

Candidature pour le Prix de la SSMIG 2024

En 2024, la SSMIG récompensera une fois de plus le meilleur travail scientifique original. Le prix d'un montant de 10 000 francs peut être attribué à un, deux ou au maximum trois travaux scientifiques originaux. La remise du prix aura lieu dans le cadre du congrès de printemps de la SSMIG, du 29 au 31 mai 2024, lors du «Dîner des Présidents» au Volkshaus à Bâle.

Le Prix SSMIG s'élève à un montant de 10 000 francs et sera attribué à un, deux ou au maximum trois travaux scientifiques originaux. Les autrices et auteurs peuvent soumettre leurs travaux jusqu'au 31 mars 2024. Les trois conditions suivantes doivent être remplies:

1. Le travail doit avoir été publié dans une revue médicale ou avoir été accepté par celle-ci en 2023 en vue de sa publication. Qu'il s'agisse d'une version papier ou en ligne est sans importance. Le thème doit présenter un intérêt particulier pour la

prise en charge de patientes et patients relevant de la médecine interne générale, ou ouvrir la voie à de nouvelles modalités diagnostiques ou thérapeutiques dans ce domaine.

2. Les Suisses peuvent également présenter des travaux publiés à l'étranger.

3. Les autrices et auteurs étrangers ne peuvent présenter un travail que dans la mesure où il a été réalisé en Suisse ou en collaboration avec un groupe suisse.

Les candidates et candidats ont jusqu'au 31 mars 2024 pour envoyer leurs travaux sous forme électronique à [info\(at\)sgaim.ch](mailto:info(at)sgaim.ch) avec la mention «Prix SSMIG 2024». La remise du prix aura lieu dans le cadre du congrès de printemps de la SSMIG, du 29 au 31 mai 2024, lors du «Dîner des Présidents» au Volkshaus à Bâle.

Informations détaillées

<https://www.sgaim.ch/fr/themen/recherche/translate-to-franzoesisch-sgaim-preis>

Appel à projets de la SGAIM Foundation 2023/2024

Échographie en formation postgraduée et à la clinique – diagnostic et traitement

En 2024, la SGAIM Foundation continue de soutenir des projets innovants avec un total de 200 000 francs. Le thème: «Échographie en formation postgraduée et à la clinique – diagnostic et traitement». Les personnes intéressées ont jusqu'au 29 février 2024 pour soumettre leurs propositions de projets en anglais et sous forme électronique auprès de la SGAIM Foundation.

Avec l'introduction du POCUS dans le programme de formation postgraduée de MIG, l'échographie devient un instrument de travail de plus en plus important au quotidien clinique. Cela contribue notamment à renforcer l'attractivité de la MIG. C'est pourquoi la SGAIM Foundation attribuera, dans le cadre de son appel à projets pour 2023/2024, au maximum quatre subventions scientifiques d'un montant de 50 000 francs chacune. Le thème: «Échographie en formation postgraduée et à la clinique – diagnostic et traitement».

Le but est de soutenir des projets de recherche qui examinent de manière scientifique l'impact de méthodes d'enseignement innovantes dans le domaine de la formation complémentaire d'échographie

pour les internistes. Sont par ailleurs financés des projets qui étudient de manière prospective la plus-value diagnostique ou thérapeutique de l'échographie en médecine interne générale ambulatoire ou stationnaire.

Les propositions de projets en anglais doivent être envoyées sous forme électronique à la SGAIM Fondation au plus tard le 29 février 2024. Un conseil consultatif indépendant composé d'expertes et experts scientifiques examinera toutes les soumissions et sélectionnera les meilleurs projets. L'annonce des lauréates et lauréats du prix aura lieu à l'occasion du 8^e congrès de printemps de la SSMIG, du 29 au 31 mai 2024, lors du «Dîner des Présidents» au Volkshaus à Bâle.

Informations détaillées

<https://www.sgaim.ch/fr/recherche/appel-a-projets/translate-to-franzoesisch-ausschreibung-2023/2024>

Renseignements complémentaires

Dr méd. Lars Clarfeld,
Secrétaire générale de la SSMIG
et responsable du bureau administratif
Téléphone: +41 31 370 40 06
E-mail: [foundation\[at\]sgaim.ch](mailto:foundation[at]sgaim.ch)